

VivaTech : voici les 5 finalistes du Female Founder Challenge 2022

Pour la quatrième année, 50inTech et VivaTech s'associent pour organiser ce concours, destiné à promouvoir les entrepreneuses à la tête de jeunes pousses prometteuses.

Temps de lecture : minute

13 mai 2022

Accélérer la promotion des startups fondées et dirigées par des femmes, encore largement sous-représentées parmi les bénéficiaires de levées de fonds dans l'écosystème tech. C'est l'objectif du Female Founder Challenge, le concours organisé pour la quatrième année consécutive par VivaTech et 50inTech.

Pour cette édition, le concours a reçu près de 550 candidatures, un record depuis sa création. Toutes les participantes ont pu profiter d'un bootcamp en ligne, le 4 mai 2022. Le but ? Leur fournir un maximum de conseils et de réponses au sujet du processus de levée de fonds. Parmi elles, les 30 entrepreneuses dont les projets sont considérés comme les plus prometteurs se voient offrir un ticket pour l'événement Viva Technology 2022, ainsi qu'une invitation à l'after work du Female Founder Challenge.

Deux françaises parmi les finalistes

VivaTech vient d'ailleurs de dévoiler les cinq femmes finalistes du concours, qui auront l'occasion de pitcher leur startup devant un jury d'investisseurs et de bénéficier de rendez-vous avec des VCs. Dans le jury, cette année, on retrouve Aurore Falque-Pierrotin de Samaipata, Shikha Ahluwalia de Balderton, Didier Lallemand de Société Générale

Ventures, Nicolas Debock d'Eurazeo ainsi que Candice de Fretay d'Accel.

Voici les finalistes :

- Charlotte Gaudin, AML Factory (France) : startup dont le but est d'aider les entreprises du secteur financier à mieux gérer les obligations liées à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Bola Bardet, Susu (France) : Susu propose des services groupés de santé pour fournir aux patients africains un accompagnement planifié et à long terme afin d'assurer un suivi optimal de leurs conditions de santé (grossesse, maladies chroniques, etc.) ;
- Shusma Shankar, Deep Planet (Royaume-Uni) : née à Oxford, cette startup aide les producteurs de vin à renforcer leur résilience climatique en utilisant l'IA et l'imagerie satellite pour suivre la santé de la vigne, aider à surveiller la maturité et estimer avec précision les rendements ;
- Lilia Leye Shwartsman, Mica Ai Medical (Israël) : Mica développe une plateforme pour la prévention du cancer du sein grâce à l'intelligence artificielle ;
- Vanessa Counaert, Resortecs (Belgique) : la jeune pousse produit des fils de couture solubles à la chaleur et des systèmes de démontage thermique qui facilitent le recyclage des textiles.



À lire aussi

L'investissement, un facteur clé pour la féminisation des instances dirigeantes

Les cinq entrepreneuses finalistes auront aussi un corner en ligne pour VivaTech 2022, ainsi que deux tickets pour l'événement annuel, le 17 juin. La gagnante de cette année bénéficiera également d'une série de services et avantages, parmi lesquels une visibilité sur la grand-messe des startups françaises VivaTech, un mentoring dispensé par Claire Calmejane, directrice de l'innovation du groupe Société générale, ainsi qu'une réunion privée avec le jury d'investisseurs.

Pour rappel, lors du challenge de l'année 2021, c'est la française Clarisse Hagège, co-fondatrice de Dfns, une startup de la cybersécurité qui développe une solution de sécurisation des actifs en cryptomonnaie, qui a remporté le premier prix. Une victoire qui semble avoir réussi à la dirigeante, puisque sa startup a intégré le Future 40 - l'indice de Station F qui met en avant ses startups les plus prometteuses - en décembre 2021, et vient d'intégrer la nouvelle promotion du Female Founders Fellowship, le programme du campus qui accompagne pendant six mois les fondatrices de startups à " haut potentiel " pour accélérer leur activité.

Article écrit par Heloïse Pons